

CIRCULAIRE N° 30 DU 8 JUIN 2021

Aux Présidents des Ligues pour transmission aux CR Running
Présidents des Comités pour transmission aux CD Running

De Jean-Marie Bellicini - Philippe Pellois

Copie Comité Directeur
Anne Barrois-Chombart
Souad Rochdi

OBJET : DEMANDE DE LABELS RUNNING

Chers Amis,

Dans le cadre de la refonte du guide des labels, la date limite des inscriptions pour les demandes de labels Running est dorénavant fixée au 31 juillet pour les épreuves se déroulant du 1er janvier au 30 juin de l'année suivante.

Pour les épreuves se déroulant du 1^{er} juillet au 31 décembre, la date limite des inscriptions pour les demandes de labels Running est fixée au 31 janvier de la même année.

Tout retard donnera lieu à une augmentation de 50% du prix du label souhaité, ceci avant que la demande ne soit étudiée.

Une attention particulière sera apportée au respect de la réglementation fédérale, notamment sur les courses Jeunes pour pouvoir prétendre au renouvellement ou à l'attribution d'un label 2023.

Lien vers le Guide des Labels [ICI](#)

Nous vous rappelons que tous les paiements des labels se font directement auprès de votre ligue :
➔ **aucun chèque ne sera accepté par la FFA.**

Recevez, Chers Amis, nos cordiales amitiés sportives,



Jean-Marie BELLICINI
SECRETAIRE GENERAL



Philippe PELLOIS
PRESIDENT DE LA CNR